

**PROVINCE DE QUÉBEC  
VILLE DE PONT-ROUGE**

**24 janvier 2022**

Séance extraordinaire du conseil municipal de la Ville de Pont-Rouge tenue par moyen technologique permettant aux élus de communiquer directement entre eux et de voter de vive voix, le tout tel qu'autorisé par l'arrêté 2020-029 du 26 avril 2020 du ministre de la Santé et des Services sociaux, le lundi 24 janvier 2022 à 16 h 15, à laquelle sont présents : Mme Lina Moisan, Mme Nathalie Richard, M. Michel Brière, M. Mathieu Bisson, M. Guy Côté, M. François Bouchard formant quorum sous la présidence du maire, M. Mario Dupont.

En raison de contraintes informatiques, Mme Nathalie Richard n'est pas en mesure d'intervenir verbalement mais assiste à la séance.

Sont aussi présents le directeur général M. Pierre Gignac et la greffière Mme Esther Godin.

Membre(s) absent(s) : Aucun.

*Aux fins d'interprétation du présent procès-verbal, lorsqu'il est mentionné « il est résolu à l'unanimité des conseillers présents », le maire est présumé ne pas avoir voté sauf mention à l'effet contraire.*

1. **OUVERTURE DE LA SÉANCE ET LECTURE DE L'AVIS DE CONVOCATION**

M. le maire ouvre la séance et il invite les élus à prendre connaissance de l'ordre du jour proposé.

028-01-2022

2. **ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR**

**SUR LA PROPOSITION DE M. MATHIEU BISSON  
APPUYÉE PAR MME LINA MOISAN**

**IL EST RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS:**

**QUE l'ordre du jour suivant soit accepté tel que présenté.**

1. **Ouverture de la séance et lecture de l'avis de convocation**

2. **Adoption de l'ordre du jour**

3. **Service de l'ingénierie**

3.1 Demande de subvention au programme d'aide financière du Fonds de la sécurité routière

4. **Questions du public se rapportant à la présente séance**

5. **Clôture de la séance**

**ADOPTÉE.**

3. **SERVICE DE L'INGÉNIERIE**

029-01-2022

3.1 **Demande de subvention au programme d'aide financière du Fonds de la sécurité**

routière

CONSIDÉRANT QUE la Ville de Pont-Rouge souhaite présenter une demande au ministère des Transports du Québec, en vertu du Programme d'aide financière du Fonds de la sécurité routière pour les trois projets suivants:

- Gestion de la vitesse sur le territoire de la Ville;
- Piste multifonctionnelle;
- Zones ludiques

CONSIDÉRANT QUE pour ce faire, la Ville doit joindre à sa demande une résolution autorisant le dépôt de la demande d'aide financière, confirmant le montant de ses contributions financières au projet et désignant un représentant autorisé à signer et déposer les documents joints à la demande;

**SUR LA PROPOSITION DE M. GUY CÔTÉ  
APPUYÉE PAR M. FRANÇOIS BOUCHARD  
IL EST RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS:**

QUE M. Guillaume Pouliot, directeur du Service de l'ingénierie, soit désigné à titre de mandataire de la Ville de Pont-Rouge aux fins du dépôt de ladite demande d'aide financière et soit autorisé à signer pour et au nom de la Ville, tout document requis en lien avec le suivi administratif de cette demande.

QUE la Ville confirme qu'un budget de 590 038,25 \$, avant subvention, est alloué à titre de contribution financière aux projets;

**ADOPTÉE.**

**4. QUESTIONS DU PUBLIC SE RAPPORTANT À LA PRÉSENTE SÉANCE**

Aucune question n'a été présentée aux élus par écrit, la séance étant tenue en l'absence du public.

030-01-2022

**5. CLÔTURE DE LA SÉANCE**

**SUR LA PROPOSITION DE M. MICHEL BRIÈRE  
APPUYÉE PAR M. GUY CÔTÉ  
IL EST RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS:**

QUE la présente séance soit levée à 16 h 17.

**ADOPTÉE.**

En signant le procès-verbal, le maire conclut qu'il a signé chaque résolution.

---

Maire

---

Greffière